



Information de l'IARU sur la « CMR 2015 »

1. UIT (Union internationale des télécommunications)

Pour traiter des questions liées aux télécommunications, 193* pays se sont joints à l'UIT, agence spécialisée des Nations Unies, qui, en vertu du droit international public, est une organisation internationale dont le siège est à Genève.

C'est elle qui publie le Règlement des radiocommunications. Cet ouvrage complet couvre l'ensemble des services de radiocommunications et des fréquences qui leur sont allouées, y compris celles que peuvent utiliser les services des radioamateurs. Sur le plan juridique, tous les membres sont liés par le Règlement des radiocommunications. Celui-ci peut être téléchargé gratuitement sur <http://www.itu.int>.

L'objectif de l'UIT est d'assurer le bon fonctionnement des radiocommunications dans le monde entier.

2. Organisations de télécommunications internationales (indépendantes)

Six organisations ont vu le jour à travers le monde dans le but d'étudier les aspects réglementaires dans le secteur des postes et télécommunications, et de soutenir la collaboration et la coordination de leurs membres.

IARU Région 1

- **CEPT (Europe) www.cept.org**
Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications
- **ATU www.atu-uat.org**
Union africaine des télécommunications
- **RCC (Communauté des États indépendants) www.en.rcc.org.ru en Russie**
Communauté régionale des communications
- **ASMG**
Groupe arabe de gestion du spectre

IARU Région 2

- **CITEL (Amérique) www.citel.oas.org**
Commission interaméricaine des télécommunications

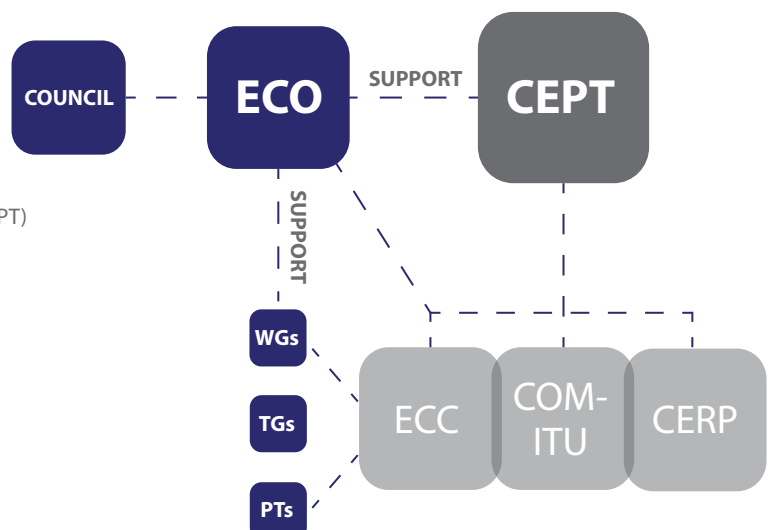
IARU Région 3

- **APT www.aptsec.org**
Télécommunauté Asie-Pacifique

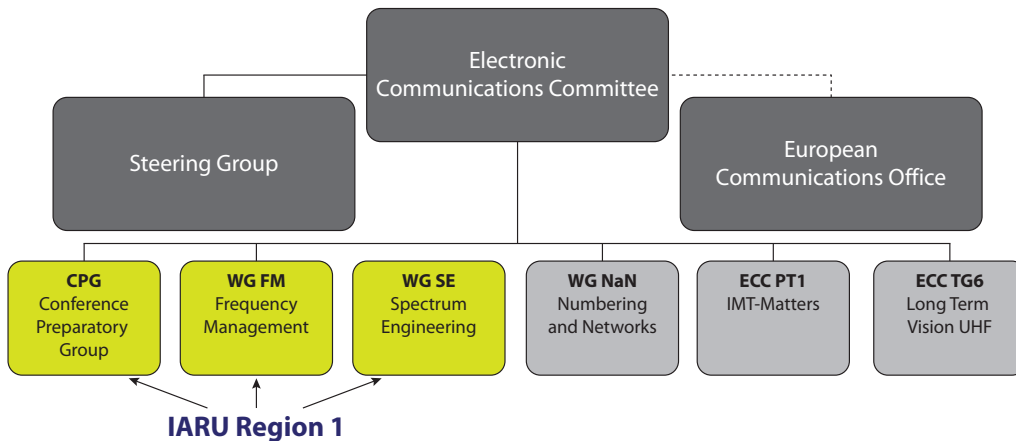
2.1 CEPT en Europe

Structure de la CEPT:

- ECO – Bureau européen des communications (secrétariat de la CEPT)
- Com-UIT – Comité pour les questions UIT
- ECC – Comité de communications électroniques
- CERP – Comité européen de la réglementation postale (aucune représentation de l'IARU)



Au sein de la CEPT, l'ECC est responsable de la planification des fréquences.



Ci-dessous, les organes qui concernent les services des radioamateurs:

Le *Groupe permanent de préparation de la Conférence* (CPG) est chargé de l'élaboration d'études et des différentes Propositions européennes communes (ECP) en amont de la Conférence mondiale des radiocommunications. Le travail est réparti entre quatre groupes de projets.

Le groupe de travail *Working Group Frequency Management* (WG FM) est chargé de l'élaboration de stratégies, de plans et de recommandations pour la gestion du spectre des fréquences radioélectriques.

Le groupe de travail *Working Group Spectrum Engineering* (WG SE) est chargé de l'élaboration de directives techniques et d'accords visant à garantir la compatibilité lorsque différents services de télécommunications utilisent des bandes de fréquences du spectre radioélectrique identiques ou différentes.

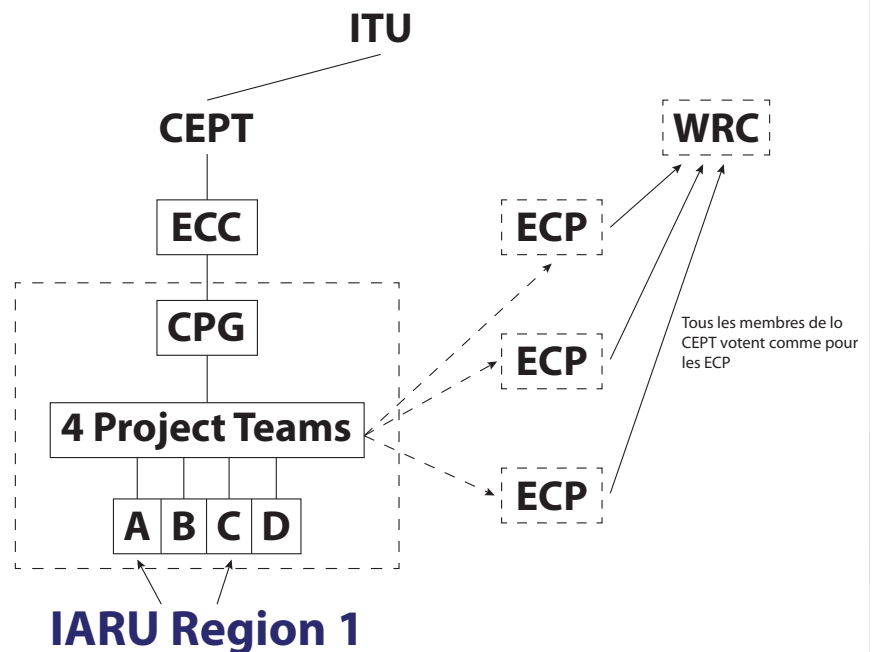
3. Attribution de nouvelles fréquences aux services des radioamateurs

Attribution mondiale des fréquences:

Organisée par l'UIT, la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) a lieu tous les 3-4 ans. Elle a pour but, entre autres, de coordonner l'utilisation des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites géostationnaires, ainsi que d'établir des normes sur les technologies de l'information et de la communication. La CMR dure environ 8 semaines et se déroule à Genève. Chaque pays dispose d'une voix.

Les six organisations de télécommunications régionales préparent la CMR de façon indépendante. Voyons à présent quelles sont les étapes de cette préparation qui est menée en Europe par la CEPT.

En Europe, le Groupe permanent de préparation à la Conférence (CPG) de la CEPT élabore les Propositions européennes communes (ECP) en amont de la CMR. Les différents groupes d'intérêts participent à ce processus et y font valoir leurs intérêts. Une ECP doit être soutenue par 10 nations avec moins de 6 voix contre. Ici aussi, les radioamateurs sont représentés au travers de l'IARU qui, bien que n'ayant pas sa propre voix, est pleinement à même de défendre les intérêts des radioamateurs.

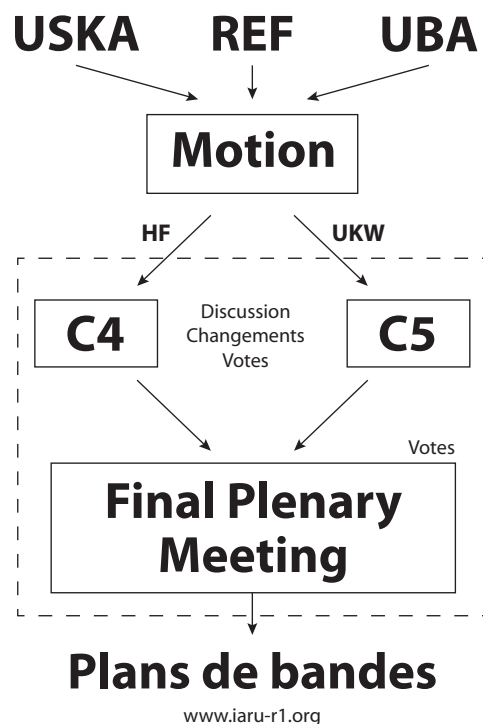


Les états membres de la CEPT voteront ensuite à la CMR suivant les Propositions européennes communes établies. Lors des votes, chaque pays a une voix et l'UIT s'efforce d'obtenir le plus haut niveau d'acceptation possible, conformément au principe de consensus.

Sur la base des résultats de la CMR, le Bureau européen des communications (ECC) publie le European Table of Frequency Allocations and Applications (ECA Table) (disponible sur: <http://www.efis.dk>). Les tableaux de l'ECA contiennent également les notes de bas de page européennes de chacun des pays (telles que l'EU 17*) et celles de l'UIT-Région 1.

4. Les plans de bandes

Toute fréquence nouvellement attribuée aux services des radioamateurs par la CRM-2015, est par la suite ajoutée par écrit au Règlement des radiocommunications. Puis, lors de la prochaine conférence de l'IARU Région 1, qui a lieu tous les 3 ans, un membre (par ex. USKA, DARC ou ÖVSV) déposera une motion. Après avoir été discuté soit dans le comité HF soit dans le comité VHF/UHF/MICROWAVES, le plan de bandes est soumis au vote au cours de la dernière séance plénière, avant d'être publié sur le site Internet de l'IARU Région 1. Les plans de bandes doivent être considérés comme des règles du jeu pour les différents intérêts et modes de transmission: elles permettent à tous les radioamateurs de pouvoir s'adonner à leur passion.



Union internationale des radioamateurs Région 1

Nous avons composé ce dépliant pour préparer la CMR et permettre à nos lecteurs de se familiariser avec la procédure d'attribution des fréquences radioélectriques.

L'IARU est prête pour la CMR-15 qui aura lieu du 2 au 27 novembre 2015 à Genève (Suisse).

Je tiens tout particulièrement à remercier Colin Thomas, G3PSM, et Hans Blondeel Timmerman, PB2T, qui ont participé à l'élaboration de ce dépliant.

Michael Kastelic OE1MCU

www.iaru-r1.org

* La note de bas de page EU 17 attribuée aux services des radioamateurs les bandes de fréquences de 3 400 à 3 410 MHz à titre secondaire.